



CHALLENGE du GARD CSO 2023/2024

Cahier des Charges
Règlement

A- PRÉAMBULE

Ce challenge a été proposé par les clubs lors de la réunion calendrier du 26/06.
Le CDE 30 y apportera son soutien étant entendu que l'organisation, la gestion et le suivi incombent aux 7 clubs organisateurs conformément aux clauses du cahier des charges.

B- CALENDRIER

Le challenge débutera en octobre 2023 et se terminera en mai 2024, soit 7 étapes.

Étapes

| ETAPES | DATES | LIEU |
|--------|----------|-------------|
| 1 | 29/10/23 | BOIS JOLI |
| 2 | 12/11/23 | VALLABRIX |
| 3 | 11/02/24 | ASSAS |
| 4 | 03/03/24 | MUSCADEL |
| 5 | 17/03/24 | CENTAURE |
| 6 | 07/04/24 | BELLE COSTE |
| 7 | 19/05/24 | PHENIX |

C- OBJECTIFS

- * Mise en place d'un circuit de concours CLUB & PONEY initié par les clubs du Gard
- * Proposer un rythme de concours réguliers et de proximité
- * Faire découvrir l'intérêt sportif et pédagogique de ce circuit adapté à chaque tranche d'âge.

D-INTÉRÊT POUR LES CAVALIERS

- * Un classement sera tenu à jour après chaque concours et permettra aux cavaliers de connaître leur position au fur et à mesure de l'avancement du challenge. Les cavaliers ont la possibilité de consulter le classement sur le site JUMPTIMING.
- La remise des prix du challenge aura lieu courant juin pour les podiums des 8 épreuves Club 1 à 4 et Poney 1 à 4

E- INTÉRÊT POUR LES CLUBS

- * Apporter aux clubs un outil de dynamisation de la compétition
- * Développer et fidéliser le nombre d'engagés dans les concours des étapes du Gard

F- OBLIGATION DES ORGANISATEURS

- * Carrière de concours avec parc d'obstacles et paddock de détente de qualité
 - * Chef de piste et commissaire au paddock officiel
 - * Prendre obligatoirement un chronométreur officiel (doté d'un chronomètre électronique) plus un juge officiel
 - * L'organisateur doit indiquer dans sa DUC que son concours compte pour le challenge les résultats et toutes les informations afférentes sont sur le site JUMPTIMING
 - * La remise des prix du «Challenge» lors de la « Soirée du challenge courant juin
 - * Affichage des résultats du « Challenge » à jour après cumul des points des épreuves « Challenge » précédentes
- * Tarif unique de 20€ pour les engagements des épreuves du « Challenge »

G- LE COMITÉ DÉPARTEMENTAL

- * Le CDE 30 est le partenaire de ce « Challenge » et à ce titre il fournira la dotation et prendra en charge le coût du buffet de la Soirée de remise des prix du challenge mais toute la logistique de cette manifestation incombe aux organisateurs
 - * La communication (banderole, affiche, @, Facebook, ...)Toutes ces dispositions feront l'objet d'une annexe à ce document

H- RÈGLEMENT DU CHALLENGE INDIVIDUEL

- * Sont concernés les épreuves
CLUB 4 – CLUB 3 – CLUB 2 – CLUB 1
PONEY 4 – PONEY 3 – PONEY 2 – PONEY 1
- * Le classement se fait par cumul de points à l'issue de chaque étape

| | | | | | | | | | | |
|--------|----|----|----|---|---|---|---|---|---|----|
| place | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 |
| points | 16 | 13 | 10 | 8 | 6 | 5 | 4 | 3 | 2 | 1 |

- * Coefficient appliqué aux points en fonction du nombre de partants dans l'épreuve

coefficient de 0,5 de 1 à 15 partants
coefficient de 1 de 16 à 30 partants
coefficient de 1,25 si plus de 30 partants

Le nombre de partant pris en compte est celui de l'épreuve avec tous les cavaliers (même ceux des autres départements)

- * Si un cavalier est classé 2 fois dans une même épreuve, il n'obtient que les points correspondants à son meilleur classement et son deuxième classement est ignoré (il cède sa place au suivant)
- * Le vainqueur de chaque épreuve du challenge est le cavalier qui aura cumulé le plus de points à l'issue de toutes les étapes
- * Un cavalier peut courir plusieurs épreuves (divisions et/ou indices) du challenge
 - * Les concours support du challenge étant ouverts aux cavaliers des autres départements, le classement de chaque épreuve sera recalculé en supprimant les cavaliers hors département
- * Les résultats pris en compte pour le calcul des points sont ceux validés par la FFE

I- CONDITIONS DE PARTICIPATION CHALLENGE INDIVIDUEL

- * Les cavaliers doivent être licenciés dans un club du Gard
- * Les cavaliers professionnels (entraîneur, coach, moniteur, ...) ne peuvent participer au challenge ainsi que les cavaliers en formation professionnelle (BPJEPS, DE, AE, ...)
- * Si des cavaliers professionnels ou en formation professionnelle engageaient dans ces épreuves merci d'informer le jury ceci afin de faciliter le calcul du classement ou par email junior5123@hotmail.com

J- ORGANISATION, GESTION et SUIVI du CHALLENGE

- *1 interlocuteur référent des clubs-organisateur vous avez des questions
LUDOVIC BORRAS 0615343119
- *1 interlocuteur gestionnaire des résultats vous avez des questions
COLLIN CHRISTINE 0612525940



